CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ADSYNET / FENITROL.FR

http://fenitrol.fr/

Version en vigueur au 27/09/2016

ENTRE

La Société ADSYNET/ FENITROL.FR, SARL au capital de 2.600 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Cannes sous le numéro 812 201 879, demeurant au 45 allée des Ormes – E Space Park Bâtiment B – 06250 Mougins représentée par M. Samuel BOUSKILA, Gérant, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « ADSYNET »

ΕT

Toute personne physique qui, à titre personnel, a, après avoir consulté attentivement et approuvé les Conditions Générales d'Utilisation disponibles à l'URL suivante http://fenitrol.fr/Pdf/cgu-fenitrol.pdf, ainsi que les présentes Conditions Générales de Vente, comme il lui en EST fait obligation avant toute décision, pour son compte personnel, de souscrire à l'un des Produits ou Services proposés par ADSYNET sur ses Sites.

Ci-après dénommée le « Client».

I/ OBJET DU CONTRAT - PORTEE

1.1. Objet

L'objet des présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») est de définir les conditions techniques, juridiques et financières dans lesquelles ADSYNET s'engage à fournir les Produits et Services au Client.

Les Parties conviennent d'appliquer et d'interpréter le présent Contrat de bonne foi et de tenter de résoudre toute difficulté d'application ou tout litige de manière amiable et dans un esprit de conciliation.

1.2. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent au processus de commande et d'abonnement aux Sites, à tout commencement d'utilisation des services proposés sur le site et/ou à toutes les ventes de Produits conclues par ADSYNET, (ci-après désignée « ADSYNET ») à partir du Site http://fenitrol.fr/ auprès des Clients que ces derniers soient des particuliers ou des professionnels, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat, sauf acceptation expresse et écrite de la part de ADSYNET et concernent l'ensemble des Services développés et Produits commercialisés par ADSYNET.

Le fait que ADSYNET ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes clauses ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

1.3. Acceptation

Les présentes CGV ainsi que les tarifs de ADSYNET, sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

Les présentes CGV sont opposables pendant toute la durée d'utilisation des Services proposés sur le Site et pour tout achat effectué par le Client et ce jusqu'à ce que de nouvelles CGV remplacent les présentes.

1.4. Evolutions

ADSYNET se réserve le droit de modifier les présentes CGV, selon l'évolution technique du Site http://fenitrol.fr/ ou de ses offres de Produits et Services, ou en raison de l'évolution de la législation, à sa seule discrétion. Dès lors que des points essentiels touchant à la délivrance des Produits et Services viendraient à être modifiés, il sera demandé au Client, à l'occasion de toute nouvelle commande, de lire et d'approuver lesdites nouvelles CGV.

D'une manière générale, l'utilisation du Site, ainsi que la vente des Produits et la délivrance des Services au Client sont toujours soumises à la version la plus récente des CGU et CGV postées sur le Site et accessibles au Client au moment de cette utilisation. Il appartient au Client de consulter aussi souvent que nécessaire les CGV accessibles tant sur la partie publique du Site que dans la zone réservée à chaque Client-Membre.

1.5. Territoire

Ce Site est ouvert à tous les pays du monde, mais les Produits sont livrés uniquement en France (Métropolitaine + Outre Mer), et en Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg).

Dans l'hypothèse où ce Site, les Produits et Services qu'il propose ou la manière dont ils sont proposés seraient, en tout ou partie, illégaux au regard du droit national de résidence du Client, il appartient à ce dernier de renoncer à y accéder à partir de ce territoire ou d'y accéder depuis d'autres territoires où ils sont réputés légaux. Le Client qui choisit d'accéder à la plateforme http://fenitrol.fr/ depuis un territoire où elle est réputée en tout ou partie illégale le fait de sa propre initiative, à ses risques et périls et il lui incombe d'assumer

les conséquences de l'application des règles d'ordre public de son pays de résidence, sans en imputer la responsabilité à ADSYNET.

1.6. Violation

Toute violation des présentes CGV autorise ADSYNET à refuser pour l'avenir au Client auteur de la violation considérée de bénéficier des Produits et Services délivrés depuis le Site ou de tout site affilié sous la responsabilité de ADSYNET ou à clôturer tout compte permettant d'accéder à l'un de ses Sites, sans préjudice des indemnités qui pourraient être réclamées à l'auteur de ladite violation par ADSYNET

1.7. Convention de Preuve - Notifications

Sauf dans les cas où une stipulation des présentes en dispose autrement, il résulte d'un accord exprès entre les Parties que les échanges entre elles pourront intervenir par tous moyens, notamment par messagerie électronique aux adresses e-mail mentionnées dans leurs correspondances, sur le Site pour ADSYNET, dans le cadre de son inscription sur le Site pour le Client, ou dans tout autre document.

Le Client reconnaît que les enregistrements et sauvegardes (en ce compris toute donnée de connexion) réalisés sur le Site (ci-après les « Documents Electroniques ») auront pleine valeur probante entre le Client et ADSYNET. Ainsi, les Documents Electroniques (y compris leur date et heure) feront foi entre les parties dans l'hypothèse d'une réclamation ou d'un litige.

Le Client reconnaît par conséquent, dans ses relations contractuelles avec ADSYNET, la validité et la force probante des courriers électroniques et des relevés de connexion et de modifications de données et de compte, ainsi que leurs reproductions sur microfiches, disques optiques ou magnétiques, conservées par ADSYNET, sont opposables au Client en tant qu'éléments de preuve.

1.8. Définitions

Les termes ci-après définis, qu'ils soient portés au singulier ou au pluriel, auront dans les présentes CGV, les significations suivantes :

- Abonnement : formule de coaching Premiumsouscrite par le Client au moment de la commande des Produits et accessible à partir du Site
- Données: toutes les informations renseignées par le Client, y compris celles renseignées par le Client dans son Compte membre le cas échéant, sous sa pleine et entière responsabilité et figurant sur les serveurs administrés par ADSYNET.
- Produits : l'ensemble des produits commercialisé par ADSYNET sur le site http://fenitrol.fr/
- Services: désigne l'ensemble des prestations de coaching fournies par la société ADSYNET à un Client et disponibles sur le site http://fenitrol.fr/.
- Coaching: désigne l'ensemble des outils fournis gratuitement par la société ADSYNET à un client disponibles sur le site fenitrol.fr après tout achat sur le site.
- Coaching Premium: désigne l'accès à la zone de dialogue avec un coach dans l'espace Coaching
- Site : le site Internet localisé à l'adresse URL http://fenitrol.fr/
- Client: toute personne physique majeure souscrivant aux Services offerts par ADSYNET via le Site

II/ CONDITIONS D'ACCES AUX SERVICES ET MISE EN GARDE

Les Produits et Services accessibles sur le Site sont exclusivement réservés aux personnes âgées de plus de 18 ans. Les personnes de moins de 18 ans sont priées de ne faire aucun achat sur le Site.

Le Client souhaitant s'abonner ou effectuer un achat sur le Site doit être en parfaite connaissance de son état de santé. Les Clients présentant une maigreur excessive ou étant en période de grossesse doivent s'abstenir de recourir aux Services et Produits du Site.

Les Clients présentant des intolérances alimentaires (au gluten, au lactose...) ou atteintes de pathologies spécifiques (rénales, cardiaques, diabète...) doivent également être vigilantes quant à l'utilisation des Produits et Services des Site. Elles prendront soin de retrancher des produits proposés tous ceux pouvant leur provoquer quelque trouble que ce soit.

Le Client reconnaît expressément qu'une cure de compléments alimentaires est une expérience individuelle, que ses effets ne peuvent dès lors être déterminés au préalable avec exactitude, qu'il ne relève dès lors d'aucune obligation de résultats et que les témoignages figurant sur le Site ne reflètent que des expériences particulières.

De même, le Client reconnaît que les informations dispensées par le Site ne sauraient remplacer la pratique d'un exercice physique, se confondre avec un suivi ou une consultation médical et/ou psychologique. De même, les compléments alimentaires doivent être utilisé dans le cadre d'un mode de vie sain et ne pas être utilisés comme substituts d'un régime varié et équilibré ou d'un médicament.

En cas de doute sur son état de santé ou sur d'éventuelles contre-indications médicales, le Client s'engage à consulter un médecin avant tout achat ou suivi de coaching sur le Site.

Les photographies avant/après figurant sur le Site ont été réalisées à partir de véritables témoignages de Clients, et n'ont pas vocation à représenter la réalité, mais seulement à illustrer les résultats que le Client pourrait potentiellement obtenir grâce à la prise régulière des Produits Fenitrol

III/ PROCESSUS D'ACHAT DES PRODUITS FENITROL

3.1. Passation de commande

3.1.1 Les Produits

Une fois sur le Site www.fenitrol.fr, le Client peut cliquer sur la formule de son choix et passer commande directement en ligne. Une fois le choix de la cure validé, devra accepter les présentes CGV, et indiquer toutes les informations nécessaires à l'expédition du produit :

- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Adresse physique complète
- Numéro de téléphone

Il devra ensuite communiquer sur un formulaire en ligne les informations relatives à sa Carte bancaire, permettant ainsi le règlement sécurisé de sa commande :

- le nom du titulaire,
- les 16 chiffres de sa Carte,
- la date d'expiration,
- le Code de Cryptogramme Virtuel figurant au dos de la Carte bancaire.

Pour tous problèmes sur le compte bancaire du Client (paiement refusé, adresse erronée...), ADSYNET se réserve le droit de bloquer la commande du Client jusqu'à la résolution du problème.

Une fois le paiement effectué, le Client recevra à l'adresse renseignée un e-mail de confirmation de commande résumant la totalité de sa commande.

En cas d'indisponibilité d'un Produit commandé, le Client en sera informé par courrier électronique. Il aura alors le choix entre demander le remboursement de sa commande au service Client ou attendre le réapprovisionnement de ADSYNET et maintenir sa commande qui sera expédiée dans les plus brefs délais.

3.1.2 Le Coaching offert

Une fois sa première commande de Produits validée, le Client a accès à un espace de coaching Fenitrol. Ce Service est un espace en ligne offert pour une durée variable à tous les clients ayant acheté un ou plusieurs produits Fenitrol. Il est composé de :

- Un onglet fonctionnel « Accueil » permettant d'avoir facilement accès aux fonctions principales ;
- Un onglet « Mes menus » pour organiser ses menus de la semaine ;
- Un onglet « Recettes de la semaine » pour composer soi-même ses menus ;
- Un onglet « Mes listes de courses » afin de gagner du temps et d'éviter tout gaspillage ;
- Un onglet « Mes challenges » pour se motiver ;
- Un onglet « Mes défis sportifs » pour compléter son programme minceur ;
- Des onglets « Ma courbe de poids », « Mes courbes de mensuration », et « Mon IMC » afin de se rendre compte des progrès effectués :
- Un onglet « Les aliments équivalents » afin de pouvoir remplacer les aliments en fonction des envies et des possibilités de chacun ;
- Un onglet « J'ai mal démarré mon régime » pour bien repartir.

3.1.3 Le Coaching Premium

Le coaching Premium donne accès à un espace de dialogue avec un Coach en plus de l'ensemble des outils décrits dans la section « 3.1.2 Coaching offert » ci-dessus.

Cet espace de dialogue permettra aux clients Premium d'avoir un suivi personnalisé avec un coach Fenitrol.

Afin d'avoir accès au coaching Premium, le client devra se rendre dans son espace de coaching offert dans l'onglet « Dialogue avec mon coach »

Il devra ensuite suivre les instructions afin de payer et activer le Dialogue avec le coach.

Pour chaque souscription au Service Premium effectuée, un e-mail de confirmation est instantanément envoyé par ADSYNET à l'adresse email renseignée par le Client dans la zone prévue à cet effet. Les e-mails de confirmation contiennent un récapitulatif de la commande ainsi qu'un numéro client à conserver par l Client et à renseigner pour toute correspondance avec ADSYNET. En cas de non réception du dit mail dans l'heure, l'Utilisateur est prié de joindre le Service Client à l'adresse suivante : contact@fenitrol.fr. Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par email de ADSYNET de la souscription à un abonnement par Le Client. Pour tous problèmes sur le compte bancaire du Client, ADSYNET se réserve le droit de bloquer l'accès du Client à son compte Client jusqu'à la résolution du problème.

Le Client a la possibilité d'acheter directement cette prestation de coaching sans qu'elle soit soumise au préalable d'achat de produits Fenitrol via le site http://programme.regimea.com/landing.php

3.2. Expédition - Livraison

3.2.1 Expédition - Livraison des Produits

Les livraisons se font en France (Métropolitaine + Outre Mer), Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg, Espagne, Allemagne, Royaume Uni) et toutes les autres destinations qui figurent sur le site internet.

Les Produits sont expédiés sous 48h à compter de la confirmation de commande par e-mail au Client.

Une fois les Produits expédiés, la livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client par Colissimo 48H – (entre 2 et 3 jours ouvrés) pour les clients ayant une adresse de livraison en France métropolitaine. Pour toutes les autres destinations, le délai de livraison est compris entre 2 jours et 14 jours ouvrés, le nom du transporteur sera communiqué au client par e-mail après l'achat.

Si le Client souhaite une livraison dans 2 lieux différents, il devra passer 2 commandes différentes et payer les frais de port associés.

En cas de retour du colis à l'expéditeur pour toute impossibilité de livraison, une participation aux frais de renvoi de 6 euros sera demandée pour renvoyer le colis.

Le client pourra choisir un mode de livraison différent :

- Livraison express. une participation aux frais de livraison sera demandée au client. (Le montant sera communiqué au client avant le paiement de la commande)
- Livraison en point relais.

ADSYNET proposera ou non ces 2 modes de livraisons supplémentaires en fonction de leurs faisabilités.

3.2.2 Mise à disposition des Services

Coaching offert

Après la validation de sa commande de produits (réception de l'email de confirmation), le client a accès à son Espace Client avec toutes les fonctionnalités décrites dans la section « 3.1.2 Le Coaching offert » pour la période définie dans l'offre qu'il a choisie au moment de sa commande

- Coaching Premium

La fonctionnalité de Dialogue avec le Coach est activée dès réception de l'email de confirmation.

3.3. Délai et droit de rétractation

3.3.1 Délai de rétractation - Produits

Conformément à l'article L.121-21 du Code de la Consommation, à compter de la réception des produits, le Client dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation, en envoyant le formulaire disponible sur le Site par courrier RAR au siège de la société ADSYNET tel qu'indiqué en tête des présentes.

Aucune annulation de commande ne sera acceptée si la procédure n'est pas respectée.

Le Client doit retourner les biens à la société ADSYNET, au plus tard dans les 14 jours suivant l'envoi de sa décision de se rétracter. Il ne doit payer que les coûts directs de renvoi des biens, ADSYNET ne les prenant pas à sa charge.

La société ADSYNET dispose alors d'un délai de 14 jours pour rembourser le Client à la signification écrite de l'annulation.

Toutefois, ADSYNET ne remboursera pas le Client dans les cas suivants :

- Quantité de Produits inférieure à la commande ;
- Produits ouverts, déjà consommés ;
- Produits dont la bague de sécurité n'est plus entièrement scellée ;
- Produits ou emballages endommagés, les rendant impropres à leur remise sur le marché ;
- Produits non conservés dans les conditions préconisées sur l'emballage.

3.3.2 Exercice du droit de rétractation après avoir bénéficié des Services de Coaching Premium

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de leur souscription pour exercer son droit de rétractation d'utilisation des Services de Coaching Premium.

Si le Client souhaite bénéficier, dès leur souscription, des Services de Coaching Premium avant la fin de son délai de rétractation mentionné au paragraphe précédent, il en fait expressément la demande à ADSYNET.

Le Client qui a exercé son droit de rétractation pour les Services de Coaching Premium dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse à ADSYNET un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Le montant est proportionné au prix total des Services de Coaching Premium que le Client a souscrits. Dans ce cas, ADSYNET communique au Client le calcul et le montant correspondant aux Services de Coaching Premium qui lui ont été fournis. Le Client accepte que ADSYNET compense ce montant avec les sommes dues au Client au titre du remboursement du prix des Services de Coaching Premium par suite de l'exercice de son délai de rétractation.

3.4. Satisfait ou remboursé

ADSYNET propose à ses Clients une garantie « satisfait ou remboursé » et s'engage à rembourser l'intégralité des Produits achetée par le Client si celui-ci n'est pas satisfait et n'a pu atteindre ses objectifs de perte de poids.

Le Client dispose d'un délai égal à la durée prévue de la cure augmenté de 10 jours, le délai commençant à courir à compter du jour de réception des Produits par le Client, pour faire part de son insatisfaction, sachant que pour bénéficier de la garantie « satisfait ou remboursé », le Client doit se soumettre aux conditions suivantes :

- le Client a utilisé le produit durant l'intégralité du programme qu'il achetée et faisant l'objet de la demande de remboursement (30 jours, 60 jours, 90 jours ou 120 jours)
- le Client a suivi la portion journalière recommandée ;
- le Client a utilisé le produit dans le cadre d'un mode de vie sain ;
- le Client n'a pas utilisé le produit comme substitut d'un régime alimentaire varié et équilibré.

Le Client doit faire sa demande de remboursement par courrier recommandé, accompagnée d'une enveloppe timbrée, auprès du service client fenitrol.fr à l'adresse suivante : ADSYNET – 45 allée des Ormes – E Space Park Bâtiment B – 06250 Mougins. Le client devra payer les frais de retours, ADSYNET ne les prenant pas à sa charge.

La demande de remboursement devra impérativement être accompagnée par :

- l'intégralité des boites vides de Produits correspondant à la commande effectuée ;
- la facture envoyée par e-mail après l'achat.

La demande du Client comprendra son nom, son prénom et l'adresse e-mail qu'il a utilisée lors de l'achat, afin de pouvoir effectuer les recherches nécessaires attestant de son droit à garantie et de l'inefficacité de la cure objet de la commande.

IV/ CONDITIONS TARIFAIRES

4.1. Tarifs

Les prix, fermes et non révisables, sont ceux affichés sur le Site au jour de la commande effectuée par le Client. Les prix des Produits et Services sont indiqués en Euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA et des éventuelles réductions applicables au jour de la commande.

Les prix des Produits s'entendent hors frais de livraison et les frais de port sont offerts par ADSYNET pour tout achat sur le site.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des Produits et Services présents sur le Site Internet et sur les différents supports de vente.

Toutefois un prix ne pourra pas être modifié une fois la commande du Client validée.

4.2. Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue par carte bancaire uniquement.

A cet effet, le Client autorise ADSYNET à débiter sa carte bancaire du montant indiqué lors de la passation de commande.

ADSYNET assure le Client de la sécurisation des paiements effectués et de ses accords passés avec des professionnels du secteur en vue d'assurer pleinement cet objectif.

Les factures correspondant à chaque prélèvement seront disponibles dans l'espace membre accessible à partir du Compte Client. Le Client pourra également demander l'envoi de ses factures par mail en contactant ADSYNET par mail à l'adresse suivante : contact@fenitrol.fr.

V/ SOUSCRIPTION A L'OFFRE DE COACHING PREMIUM

5.1. Conditions d'abonnement

Toute commande de Produits effectuée auprès de ADSYNET donne droit au Client à un mois de coaching minceur gratuit et à la création d'un Compte personnel sur le site http://fenitrol.fr/.

Ce dernier a donc la possibilité, lors de sa commande, de cocher la case lui permettant de bénéficier du mois de coaching minceur gratuit.

Toute souscription au mois de coaching gratuit est soumise au renseignement complet du formulaire d'informations Client, ainsi qu'au paiement du prix de la commande selon les modalités prévues au 4.2 des présentes CGV.

La souscription au mois de coaching gratuit entraine la création automatique d'un compte au nom du Client, qui disposera ainsi d'un espace personnel dont les fonctionnalités sont décrites aux Conditions Générales d'Utilisation associées aux présentes.

5.2. Conditions tarifaires

5.2.1. Tarifs

Conformément aux termes de l'offre proposée à la commande des Produits, le premier mois de coaching est gratuit. A compter du deuxième mois d'Abonnement, le Client sera prélevé de la somme correspondant au forfait d'abonnement pour un mois, à savoir 39,90 euros TTC par mois et le coaching deviendra Premium.

Les tarifs appliquées sont ceux en vigueur sur le Site au moment de la commande, et sont exprimés en Euros toutes taxes comprises.

5.2.2. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué par prélèvement sur la carte bancaire du Client, ce dernier donnant à ADSYNET l'autorisation de débiter chaque mois sa carte bancaire de la somme mentionnée ci-dessus jusqu'à changement de formule ou résiliation son l'abonnement.

La somme sera prélevée le mois suivant le jour de l'envoi de ses paramètres de connexion au Client, à savoir si le Client reçoit ses identifiants le 6 janvier, il sera prélevé pour le mois suivant le 6 février.

5.3. Durée – Résiliation

Les abonnements sont conclus pour une durée d'un mois reconductibles automatiquement pour des périodes successives de même durée.

En souscrivant à l'offre de coaching gratuit pour un mois, le Client reconnait et accepte que son Abonnement soit automatiquement reconduit au mois le mois, une fois le mois de coaching gratuit écoulé.

La résiliation est soumise au respect des présentes dispositions. Le Client peut à tout moment résilier son abonnement d'un simple « clic » dans son profil client à partir de l'onglet « Accès » ou en faire la demande à l'adresse suivante : contact@fenitrol.fr. Le Client recevra un e-mail de confirmation attestant de la prise en compte de sa demande de résiliation.

En cas de non réception du dit mail dans l'heure, le Client est prié de joindre le Service Client à l'adresse suivante : contact@fenitrol.fr ou au 0493384524.

Cependant, dans le cadre de la souscription à un abonnement sur le Site, compte tenu de la nature du service, la résiliation vaut pour les prochaines échéances. En effet, chaque mois entamé est dû intégralement par le Client et ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement

L'accès du Client, ainsi que toutes les fonctionnalités disponibles sur son compte seront cependant actifs jusqu'à la date d'expiration du forfait choisi

VI/ GARANTIES ET EXCLUSIONS DE GARANTIES ADSYNET

6.1. A titre principal

Les Produits commercialisés par ADSYNET sont fabriqués par des laboratoires partenaires. ADSYNET offre au Client une garantie de conformité, de qualité et de respect de la règlementation applicable aux compléments alimentaires.

ADSYNET garantit également que les Produits ont été soumis à des contrôles et des tests effectués par les laboratoires partenaires et ce, avant leur mise sur le marché.

En tout état de cause, la responsabilité de ADSYNET ne saurait être recherchée par le Client dans les cas suivants :

- absence d'adéquation des Produits aux besoins du Client ;
- préjudice subi par le Client du fait d'une mauvaise utilisation des Produits ;
- absence de vérification par le Client, avant la commande et tout au long de la prise des Produits, de son état de santé et de ses éventuelles allergies à l'un des composants du Produit.

En outre, les Services fournis dans le cadre du coaching résultent de recherches effectuées par des diététiciens diplômés, mais ne sauraient s'analyser comme des services de conseil en diététique fournis directement par ADSYNET, mais seulement comme des conseils en nutrition.

Ainsi, le site http://fenitrol.fr/ fournit uniquement des données issues de recherches relatives à la nutrition de manière à obtenir, pour chaque Client, un profil personnalisé lui permettant d'optimiser son alimentation d'un point de vue strictement nutritionnel.

En conséquence, la responsabilité de ADSYNET ne saurait être recherchée en cas de dommage direct ou indirect lié aux conseils en nutrition fournis dans le cadre du coaching, qu'il aurait suivis en dépit des mises en gardes prévues à l'article 2 des CGV.

Enfin, les résultats sur le poids étant personnels, ainsi aucun résultat ne saurait être garanti au Client du fait de l'utilisation des Produits et Services fournis par ADSYNET via le Site.

6.2. A titre subsidiaire

Certains pays et juridictions n'autorisant pas l'exclusion de garantie tacite ou la limitation de la durée des garanties tacites, les limitations qui précèdent pourraient ne pas s'appliquer en tout ou partie à certains cas lorsque de telles limitations sont interdites par des règles d'ordre public. Dans ces seules hypothèses, la responsabilité totale de ADSYNET sera limitée au montant que le Client a effectivement versé au titre des commandes à l'origine du préjudice invoqué et judiciairement reconnu comme établi, au titre de l'application de ces règles d'ordre public.

VII/ PROPRIETE INTELLECTUELLE

ADSYNET détient et conserve la titularité de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur les Services et Produits achetés par le Client, soit notamment les savoir-faire, méthodes, droits d'auteur et brevets associés aux logiciels qui les accompagnent et qu'ils intègrent, ainsi que les droits portants sur leurs designs (dessins et modèles) ou sur les dénominations sous lesquelles ils sont commercialisés (marques).

Aucune des stipulations des présentes CGV ne saurait être interprétée comme une cession ou une licence de l'un de ces droits au profit du Client. En effet, ce dernier dispose uniquement du droit d'utiliser pour son propre compte les Services proposés, le cas échéant de les revendre mais, en tout état de cause, le Client garantit le Vendeur contre toute atteinte aux droits sus-évoqués par son propre fait.

VIII / FORCE MAJEURE

8.1. Principe et définition

Aucune des deux Parties ne sera tenue pour responsable vis à vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent Contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil.

De façon expresse, sont notamment considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, le blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications, la grève totale ou partielle, lock-out, émeute, trouble civil, insurrection, guerre civile ou étrangère, risque nucléaire, embargo, confiscation, capture ou destruction par toute autorité publique, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempéte, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, toute conséquence d'une évolution technologique, non prévisible par ADSYNET, remettant en cause les normes et standards de sa profession et tout autre cas imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des Parties empêchant l'exécution normale de leurs obligations réciproques.

8.2. Mise en œuvre

Dans le cas de survenance d'un tel événement de force majeure, les obligations du présent Contrat sont suspendues. Si le cas de force majeure se poursuit pendant une durée de plus d'un mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées, avec un effet relatif, par l'une ou l'autre des Parties dès réception par l'autre d'une lettre recommandée.

IX / INFORMATION - RECLAMATION

Toute réclamation ou demande d'information portant sur les Produits ou Services, doit être adressée à ADSYNET par l'intermédiaire du Site en se reportant à la rubrique « Contacts », par téléphone en composant le 0493384524 ou encore par courrier postal à l'adresse suivante :

ADSYNET

45 allée des Ormes – E Space Park Bâtiment B 06250 Mougins

La réponse à la réclamation se fera dans un délai de 30 jours ouvrés par courrier postal si le Client en fait la demande expresse.

Si au terme de ce délai, le Client n'obtient pas satisfaction, il a la possibilité de faire une seconde demande par voie de notification par lettre recommandée avec accusé de réception. Le traitement de sa demande n'excédera pas le délai d'un mois à compter de la réception de la notification.

Dans toute correspondance, électronique ou postale, adressée à ADSYNET, le Client s'engage à mentionner ses nom et prénom, dénomination, son adresse de courrier électronique, l'objet de sa demande, en joignant le cas échéant une copie, et son identifiant afin de permettre son identification et le traitement de ses demandes. Toute demande incomplète ne pourra être traitée par ADSYNET.

X/ DISPOSITIONS GENERALES

10.1. Tolérance

Le fait que ADSYNET ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un

manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par ADSYNET à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

10.2. Divisibilité

La nullité d'une des clauses des présentes CGV, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses qui garderont leur plein effet et portée.

10.3. Intitulés

Les intitulés des articles des CGV ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux -mêmes, une valeur contractuelle ou

une signification particulière.

XI/ LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes CGV sont exclusivement soumises au droit français à l'exclusion de tout autre législation, même en présence de Clients résidant ou nationaux de pays étrangers.

La langue officielle des présentes CGV est le français. L'usage de toute autre langue n'a qu'une valeur indicative. En cas de difficulté d'interprétation, les Parties se réfèreront uniquement au texte français.

Tous différends relatifs au présentes CGV seront soumis, préalablement à toute instance judiciaire, à un/des conciliateur(s), chaque Partie aux présentes en désignant un sauf à s'accorder sur le choix d'un seul.

À cet effet, en cas de contestation, l'une des Parties informera l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception du nom du conciliateur proposé, l'autre Partie ayant trente (30) jours pour notifier celui qu'elle désigne ; le défaut de réponse dans ce délai vaudra accord de la deuxième partie sur le choix du conciliateur avancé par la première.

En cas de défaut avéré de la Partie visée dans la réception ou le retrait en bureau de Poste d'une notification adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la notification pourra être effectuée par tous moyens.

Dans un délai maximum de trois mois à compter de leur désignation, le(s) conciliateur(s) s'efforceront de régler les difficultés qui leur seront soumises et de faire accepter par les Parties une solution amiable.

Quelle que soit l'issue de ladite conciliation amiable, il sera procédé à la rédaction et à la signature par le/les conciliateur(s) d'un procèsverbal de conciliation ou de non-conciliation.

À défaut de pareil accord dans les délais prévus, et sous réserve de production dudit procès-verbal de non-conciliation, le litige sera porté à la connaissance du tribunal de commerce du lieu du siège de ADSYNET au jour de l'assignation, lequel devra impérativement constater la production dudit procès-verbal régulièrement signé aux fins de juger du litige.

Cette clause s'applique, sauf disposition d'ordre public contraire et, sans que cela ne puisse porter atteinte aux droits de ADSYNET d'engager des poursuites à l'encontre de toute personne ayant porté atteinte à ses droits, auprès d'une juridiction qui aurait compétence en l'absence de la clause ci-dessus mentionnée.

EXTRAIT DU CODE DE LA CONSOMMATION

Article L121-17-I.-Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :

- 1° Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 ;
- 2° Lorsque le droit de rétractation existe, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit ainsi que le formulaire type de rétractation, dont les conditions de présentation et les mentions qu'il contient sont fixées par décret en Conseil d'Etat ;
- 3° Le cas échéant, le fait que le consommateur supporte les frais de renvoi du bien en cas de rétractation et, pour les contrats à distance, le coût de renvoi du bien lorsque celui-ci, en raison de sa nature, ne peut normalement être renvoyé par la poste ;
- 4° L'information sur l'obligation du consommateur de payer des frais lorsque celui-ci exerce son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services, de distribution d'eau, de fourniture de gaz ou d'électricité et d'abonnement à un réseau de chauffage urbain dont il a demandé expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation ; ces frais sont calculés selon les modalités fixées à l'article L. 121-21-5 ;
- 5° Lorsque le droit de rétractation ne peut être exercé en application de l'article L. 121-21-8, l'information selon laquelle le consommateur ne bénéficie pas de ce droit ou, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles le consommateur perd son droit de rétractation ;
- 6° Les informations relatives aux coordonnées du professionnel, le cas échéant aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite, le cas échéant aux cautions et garanties, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat.
- Art. L. 111-1 Avant que le consommateur ne soit lié par un contrat de vente de biens ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :
- 1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;
- 2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 113-3 et L. 113-3-1 ;
- 3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;
- 4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte, ainsi que, s'il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles. La liste et le contenu précis de ces informations sont fixés par décret en Conseil d'Etat.
- Art. L. 111-2-I.-Outre les mentions prévues à l'article L. 111-1, tout professionnel, avant la conclusion d'un contrat de fourniture de services et, lorsqu'il n'y a pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, met à la disposition du consommateur ou lui communique, de manière lisible et compréhensible, les informations com-

plémentaires relatives à ses coordonnées, à son activité de prestation de services et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en

Conseil d'Etat. Ce décret précise celles des informations complémentaires qui ne sont communiquées qu'à la demande du consommateur.

Art. L. 121-18-2 - Le professionnel ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, de la part du consommateur avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat hors établissement.

Art. L. 121-21 - Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5. Toute clause par la quelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle.

Le délai mentionné au premier alinéa du présent article court à compter du jour :

- 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 121-16-2; 2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens.